

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 24/02/2015 - 1/4

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

Mardi 24 février 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 24 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents: Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Jacques REMY et Frédéric NAVARRE.

Absents:

Mélanie ANDRÉ,
Elodie PEYOIS ayant donné pouvoir à Jean-Louis DUROS,
Jean-Paul LEQUEUX ayant donné pouvoir à Francis KOCK,
Anne-Marie VIGNERON ayant donné pouvoir à Jean-Jacques REMY,

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 35.

Intervention préliminaire :

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire annonce à ceux qui ne le savaient pas que la cause de l'absence de Mme Mélanie ANDRE est qu'elle vient de donner naissance à un petit Ferdinand.

Il fait circuler un courrier de félicitations que chacun des membres présents émarge en signe de sympathie.

ORDRE DU JOUR

Compte administratif :

Conformément aux règles en vigueur, Monsieur le Maire quitte la pièce et c'est le 1^{er} adjoint, Jean-Jacques REMY qui présente aux membres du conseil le détail du compte administratif. L'exercice 2014 termine avec un excédent budgétaire global de 82738,17 euros.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

	C.A 2013			Besoins pour l'invest.	BUDGET 2014					Résultat de clôture 2013
	Résultat de clôture	Restes à réaliser	résultat de clôture	part affectée à l'invest.	Dépenses	Recettes	résultat de l'Ex.	Résultat de clôture	Restes à réaliser	RESULTAT DE CLOTURE DE
Investiss.	-61 293,46		-61 293,46	1068	79 464,25	92 528,61	13 064,36	-48 229,10	-2 400,00	-50 629,10
				résultat 002						
Fonctionn.	156 388,55	0,00	156 388,55	63 393,46	394 805,74	435 177,92	40 372,18	133 367,27	0,00	133 367,27
TOTAUX	95 095,09	0,00	95 095,09	63 393,46	474 269,99	527 706,53	53 436,54	85 138,17	-2 400,00	82 738,17

Affectation du résultat :

De retour dans la salle du conseil, Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat :

Le Conseil Municipal, vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2014 en adoptant le compte administratif 2014 qui fait apparaître :

Un solde (Déficit) de la section d'investissement de : **-48 229,10**

Un résultat (excédent) de la section de fonctionnement de : **133 367,27**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser - exercice 2014 :

En dépenses pour un montant de : **4 000,00 (b)**

En recettes pour un montant de : **1 600,00 (c)**

Les besoins net de la section d'investissement (BP 2014) peut donc être estimé à : -50 629,10

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2014. D'une part en réserve, afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, d'autre part,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la façon suivante :

Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : -50 629,10

Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté à nouveau : 82 738,17

Il présente ensuite une projection sur l'état de la dette de la commune sur le mandat en cours et celui à venir. Il rappelle que sur la durée du mandat actuel, nous devons vraisemblablement contracter deux nouveaux emprunts, un premier pour la rénovation de l'éclairage public, et un second pour la réfection de la rue des jardinets.

Débat d'orientation budgétaire :

Le principal objet du conseil municipal de ce soir est de déterminer les grandes orientations d'investissement du budget 2015. La partie fonctionnement avait déjà fait l'objet du conseil de janvier. Cette prévision ne pourra être finalisée qu'une fois que toutes les recettes seront connues, c'est-à-dire quand nous aurons reçu la dotation de l'Etat et calculé le montant exact du FCTVA (remboursement de la TVA). Le vote du budget doit intervenir avant le 15 avril 2015.

Francis KOCK affiche différents scénarios calculés à partir des impôts sur la commune. Il démontre que l'Etat augmentant les bases, la commune subira automatiquement un accroissement des impôts.

Il demande ensuite au conseil de se prononcer sur l'augmentation ou le maintien des 4 taxes. Les membres du conseil rejettent toute idée d'augmentation et votent à l'unanimité, pour le maintien des taux d'imposition.

Sur la section d'investissement, le conseil vote à l'unanimité pour les projets présentés ce jour :
Eclairage public (rue des jardinets, rue du gros Suys et enfouissement rue de la croix blanche),
Aménagement de l'allée du cimetière,
Remplacement des rideaux ignifugés de la salle polyvalente,
Achat d'une nouvelle tondeuse tractée.

Sur le principe de contracter un nouvel emprunt afin de financer les travaux de l'éclairage public, le conseil vote oui à l'unanimité, pour un montant de 76.000 €uros.

QUESTIONS DIVERSES :

SIRTOM :

Jean-Jacques REMY annonce, suite à la dernière réunion du SIRTOM, que celui-ci n'augmentera pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2015, cela grâce au tri et à la valorisation accrue des déchets.

Syndicat des eaux :

En revanche, il rappelle que sur la prochaine facture d'eau, en avril prochain, on pourra constater une légère augmentation, aussi bien sur la consommation que sur l'abonnement.

ASVP :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil la proposition de M. Bruno CROQUET, employé municipal, de renforcer ses compétences en assumant la responsabilité d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). La proposition mérite réflexion et Francis KOCK demande à chacun d'y penser pour un prochain conseil.

APEB :

Un courrier de Monsieur LENOBLE, président de l'association des parents d'élèves annonce le souhait de l'association d'organiser, avec les enseignants une chasse aux œufs. Cette manifestation aurait lieu le vendredi 22 avril, sur le stade, l'association prévoit d'offrir un goûter et demande à la commune de participer en finançant l'achat des œufs.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de participer pour un total de 400 euros.

Formation des élus :

Francis KOCK annonce les prochaines séances de formation des élus organisées par l'union des Maires de l'Aisne. (Mise en place du budget primitif, Statut et responsabilité civile et pénale des élus, les pouvoirs de police du Maire...) Ces formations ont lieu notamment à Villeneuve Saint Germain. Il encourage les conseillers et adjoints à s'y inscrire.

Elections départementales :

La ville de Laon est chef-lieu de nouveau canton (Anizy le château perd cette prérogative). Il faudra aller chercher les bulletins de vote à Laon les 13 et 26 mars et y rapporter les résultats les soirs des 22 et 29 mars après le dépouillement.

Marche du trèfle :

Un courrier de l'association prévient de la traversée de la commune par de nombreux marcheurs le 7 juin dans le cadre de la marche du trèfle.

Transfert de compétence de la DDT :

Un courrier de la direction départementale des travaux (DDT) annonce la suppression des services gratuits de l'assistance technique (ATSAT).

Demande de subvention :

La demande de subvention de l'Amicale des anciens combattants sera étudiée avec le budget au prochain conseil.

Repas des Aînés :

Jean-Jacques REMY résume le repas des anciens qui a eu lieu le dimanche 1^{er} février dernier : 75 participants, Coût total 2855€ soit 38€ par personne.

Rue des jardinets :

M. THIRIET de la société Beta Voirie est venu présenter l'avant-projet de la rue des jardinets. Il prévoit une voirie à sens unique, en chaussée partagée sans trottoir, donc limitée à 20km/h et stationnement interdit. Le dossier permettra de demander la subvention. Il sera présenté au prochain conseil.

Assainissement :

La CCVA devra prochainement se prononcer sur le transfert de la compétence assainissement collectif et réseau pluvial au SIAN, syndicat mixte s'étendant sur 4 départements.

L'assainissement non collectif pourrait également faire l'objet d'un transfert de compétences.

Fête communale :

Elle aura lieu les 21, 22 et 23 août 2015.

Après débat, par 11 voix pour et deux abstentions (JL DUROS, E PEYOIS), le conseil se prononce pour un retour du repas au vendredi soir et un spectacle le dimanche après-midi.

Il est décidé que la somme reversée par le comité des fêtes après sa dissolution sera utilisée pour le spectacle de la fête.

Le comité des fêtes ayant été dissous, il est décidé de proposer à l'une des associations du village, la tenue de la buvette lors de la fête.

« Montée historique » :

Jean-Pierre DURET évoque le stop and go de la montée historique le samedi 30 mai. Au cours de cette journée les 600 voitures anciennes participant au circuit « la montée historique » vont traverser notre village et, pour la plupart faire une halte. C'est également l'occasion d'installer une buvette.

Monsieur le Maire organisera une réunion avec les présidents des trois associations susceptibles d'être intéressées (Amicale, APEB et ASBL) pour leur proposer ces animations. Cette réunion pourrait avoir lieu le mercredi 11 mars à 18h00. Jean-Pierre DURET y participera afin de présenter la montée historique.

Qualit'Aisne :

Jean-Louis DUROS fait part de sa présence à la projection organisée par l'association Qualit'Aisne sur l'élimination des déchets. Après avoir rappelé que cette association au-delà du fait de militer pour la fermeture de la décharge d'ALLEMAND, cherche surtout les moyens de réduire les déchets et propose des alternatives réalistes au gaspillage. Déçu par le nombre de Brancourtois qui assistaient à la projection, il propose de relayer sur le site internet de la commune les prochaines initiatives de l'association.

Le prochain conseil est fixé au mardi 24 mars 2015.

La séance est levée à 22h15.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK

